



Comité Départemental d'Action Sociale

Compte-rendu du 20 octobre 2022

L'action sociale, collective ou individuelle vise à améliorer les conditions de vie des agents de l'État et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles (sur le plan matériel comme psychologique). Outre les représentants de la Direction et de l'action sociale étaient présents les syndicats des Finances publiques du 93 : CGT, CFDT et Solidaires.

Dans cette période difficile de mépris de la mobilité des agents qui pèse sur leur vie de famille, d'inflation et de sous-effectif l'excellent travail accompli par la délégation et les personnels sociaux reste plus que jamais une richesse pour nos services. Ce CDAS était essentiellement centré sur le rapport budgétaire relatif à 2022 et les bilans de la délégation à l'action sociale et du service social pour 2022. Cet organisme paritaire étant particulièrement dynamique de nombreux sujets concernant 2023 ont été abordés.

Évolution des prestations d'aide parentales

Le dispositif actuel CESU pour les enfants de plus de 12 ans, va être étendu jusqu'aux 14 ans de l'enfant et jusqu'à 17 ans pour les familles monoparentales ou enfant en situation de handicap. Une revalorisation des plafonds de ressources de l'ordre de 5 % sera effectuée en juillet 2023.

Un chèque sport finances de 50 à 80 € sera mise en place en septembre 2023 pour parents d'enfants entre 12-17ans, en fonction du coefficient de ressource. Une adaptation du dispositif est prévue pour les départements d'outre-mer, en raison des spécificités locales.

Ces mesures représentent un budget d'environ 1,5 million d'euros. Une communication sera faite sur les différents supports accessibles à l'administration.

Arbre de Noël

Cet évènement constitue le principal poste de dépense de l'action sociale avec un budget avec un coût d'environ 140 00 €, soit près de 60 % du budget.

Le spectacle ayant lieu à 13h30, nous avons demandé qu'une journée complète d'autorisation d'absence soit octroyée aux agents pour se rendre au Grand Rex. Le secrétariat général a refusé, en ne proposant qu'une possibilité de débadgé avant 11h30. Bien sûr, le débit horaire engendré restera à la charge de l'agent.

Ateliers nutrition et de consultations téléphoniques

Cette demande de la CGT est mise en place dès cette année et a rencontré un grand succès. La totalité des consultations téléphoniques était réservée par des agents, deux heures après la communication de l'administration sur ce nouvel accompagnement de l'action sociale.

Ces actions liées à la nutrition seront poursuivies et financées l'année prochaine par l'utilisation du Financement d'Initiative Locale, augmentant indirectement notre budget. Actuellement, il est prévu de mettre en places 6 ateliers et une centaine de consultations sur 2023.

Prestation sociale d'intervenant extérieur pour 2021

L'avocat a réalisé 66 entretiens, essentiellement sur des problématiques liées à la famille, au travail ou au logement.

La psychologue a effectué 236 consultations sur la période pour des agents du MINEFI du 93.

Ces deux prestations représentent un budget d'environ 19 000 €. Vous pouvez retrouver les modalités pour en bénéficier dans le livret d'accueil (sur Ulysse 93, onglet Vie pratique, puis Action Sociale Seine-Saint-Denis).

Sorties organisées par l'Action Sociale

La délégation de l'Action Sociale disposait d'un budget d'environ 40 000 € issu des crédits de 2021 et 2022. Pour reprendre le magazine de l'Action Sociale – le Trait d'Union (accessible [sur le site de l'action sociale du 93](#)) : en avril et en mai, près de 250 participants sont partis à la découverte de Reims. Quelques semaines plus tard, les agents ont pu profiter de la visite de la cathédrale, du palais du Tau et du vignoble de Champagne le temps d'un week-end de la Champagne, du Clos Montmartre ou du château de Vaux le Vicomte. On suivit en juin, le déjeuner spectacle Les Producteurs, la visite de la Basilique cathédrale & abbaye royale de Saint-Denis, une journée au château de Chantilly avec dégustation de la fameuse crème ! En juillet, des journées balnéaires familiales à Cabourg et à Fecamp-Etretat, pour ces sorties le nombre de participants n'est pas limité à deux et spécialement prévu pour les familles. En septembre, c'est direction la baie de Somme, sauvage et préservée. Puis en décembre, des collègues pourront se mettre dans l'ambiance des fêtes de la Saint-Nicolas à Nancy !

Rappelons que les places ne sont pas attribuées en fonction de l'ordre d'arrivée des bulletins de préinscription, un tirage au sort est effectué. Les agents qui n'ont jamais bénéficié de sorties sont favorisés.

Plusieurs sorties sont étudiées pour 2023 : le spectacle de Veronic Dicaire, la comédie musicale Al Capone, un déjeuner croisière sur la Marne, la visite des coulisses de Roland Garos, une journée sur le thème des impressionnistes à Giverny, les grandes eaux nocturnes de Versailles, l'armada de Rouen, le chantier médiéval de Guédelon et d'autres sorties notamment sur le thème de la nature.

Sondage des agents

La délégation de l'Action Sociale prépare un sondage à destination de tous les agents, afin de recueillir nos expériences et nos souhaits. Il permettra aussi de relever les problèmes dans différents domaines, notamment pour les agents qui n'arrivent pas à bénéficier des chèques cadeaux via le site mikados. Anonyme, il couvrira tous les domaines l'action sociale : logement, restauration, famille/enfance, arbre de Noël, vacances et loisirs et accompagnement social. Une communication complète vous sera transmise lors de sa mise en place.

Assistants sociaux

L'équipe a présenté le bilan de son action 2021. Elle a reçu 5 % des agents des MINEFI du 93, dans le cadre de ses différentes interventions, qu'elles soient individualisées ou auprès des collectifs de travail. Les bénéficiaires se composent à 90 % d'actifs titulaires, à 6 % d'actifs contractuels et à 4 % de retraités.

Sur le plan individuel, ils ont pu recevoir des collègues pour des questions de mutations, des sujets relatifs à un retour au travail après un éloignement pour des motifs tels que la maladie, pour évoquer les conditions de travail ou encore des questions d'analyse de leurs difficultés financières.

Sur le plan des interventions réalisées auprès des collectifs de travail, trois situations nous ont été présentées : une intervention dans le cadre du dispositif d'aide et de soutien des agents en difficultés, une intervention suite au décès brutal d'un agent et une autre suite à la disparition inquiétante d'un agent. Toutes ces situations entraînant des difficultés au sein de l'équipe sur ces sites.

Si les interventions ont bien eu lieu, il est fort dommage que dans un cas la Direction n'ait donné aucune suite au retour d'expérience réalisée par l'équipe des assistants sociaux. On ne peut aussi que déplorer que dans une de ces situations ni le médecin du travail, ni la psychologue, n'aient pu être présents.

Le problème relatif au nombre de médecins du travail a été soulevé à plusieurs reprises. Actuellement, il n'y a qu'un seul médecin de prévention pour la DGFIP. L'administration se dédouane en expliquant avoir déposé depuis plusieurs mois une annonce, laquelle reste sans réponse. La fameuse attractivité de la DGFIP serait-elle à nouveau à l'œuvre, comme pour nos carences d'emploi ?

Augmentation des tarifs de l'Epaf

Sur ce point, la réponse de l'organisme concerné a eu le mérite d'être claire : il s'agit de rationaliser le coût par rapport à la prestation ; concernant les tarifs pour les enfants l'association s'aligne sur les pratiques du secteur privé...